

La BNP adopte le progiciel Starcust

Gestion de la bourse internationale

Automatiser les processus de gestion et contrôler les risques

Pour faire face à la croissance du volume d'ordres en provenance des places étrangères, qui double chaque année, la BNP conduit un programme de migration d'applications, d'un système interne vers Starcust de SCENARIO INFORMATIQUE CONSEIL.

Starcust est conçu pour gérer de façon intégrée l'ensemble des opérations de bourse, réalisées en compte propre ou sous mandat, d'une banque ou d'un établissement financier sur les marchés internationaux. Ce progiciel gère les opérations de négociation et de règlement livraison, ainsi que les mouvements de trésorerie multidevises induits par les opérations de négociation. Il assure en outre, en temps réel, le suivi des positions clients (titres et espèces) et les positions dépositaires (clients et valeurs), y compris l'activité de conservation titres. La BNP vient d'adopter Starcust, à la fois pour améliorer son service client, réduire les coûts opératoires, et pour mieux contrôler les risques induits par la croissance du volume d'ordres. "La solution Starcust remplace une application développée en interne sur grand système MVS il y a une dizaine d'années", rappelle Pedro Coutillas, responsable du projet bourses étrangères à la direction de l'organisation et des systèmes d'information de la BNP. "Cette application devenait difficile à maintenir et ne répondait plus aux besoins d'évolution fonctionnelle, d'adaptation aux systèmes et réglementations de place et de service aux clients".

Le passage à l'euro a servi de cadre à la remise en cause de la solution existante. La BNP s'est tournée vers une solution progiciel correspondant mieux à ses besoins, "nous souhaitons migrer vers un environnement technique et fonctionnel plus ouvert, opérant sous Unix, et mieux maîtriser les coûts de maintenance et d'évolution fonctionnelle.

La maintenance évolutive est externalisée auprès du fournisseur, induisant une meilleure maîtrise des RESSOURCES internes", souligne Pedro Coutillas. "Il s'agissait également de permettre aux intermédiaires, établissements bancaires, institutionnels et sociétés de gestion clientes d'accéder aux marchés étrangers, via différents média et réseaux, Minitel, Internet, agences, en utilisant des protocoles standardisés au format Swift et des procédures de gestion normalisées".

L'internationalisation des places financières et l'accroissement du nombre d'opérations passées sur l'étranger requiert un suivi global des opérations. Les établissements financiers doivent donc gérer l'ensemble des processus de façon intégrée dans un process continu. Jusque là, la collecte des ordres à la BNP était essentiellement centralisée sur Paris, mais nécessitait différentes opérations de reprise manuelle. Si la gestion des opérations reste centralisée dans la nouvelle application, les clients peuvent, en revanche, initialiser leurs ordres directement. Starcust gère ensuite automatiquement, selon un process continu, l'acheminement des opérations jusqu'au carnet d'ordres présenté au marché. Il permet un "bouclage des flux" automatisé, depuis la collecte des ordres, leur acheminement auprès de

l'intermédiaire concerné, l'enregistrement et l'exécution de l'ordre sur le marché et son règlement livraison.

Intégrer et automatiser toutes opérations

Starcust permettra ainsi d'intégrer et d'automatiser toutes les opérations réalisées manuellement, en ajoutant d'autres fonctionnalités nouvelles de réduction des risques, telles que le contrôle à priori des contreparties espèces/titres concernant un client.

La solution permet d'appliquer également aux autres places, les mêmes procédures que celles prévues pour les ordres de bourse en France. Le projet nécessite une année de mise en œuvre, passage à l'euro compris. "C'est un calendrier conforme aux objectifs" constate Pedro Coutillas. Le projet est assorti d'une modernisation de l'ensemble des processus de comptabilisation, développés sur la base de l'interpréteur Règles du Jeu de Sopra qui s'interface avec la comptabilité centrale.

BANQUE & INFORMATIQUE - mai 1999 - N° 111